

M. CLANCY : Je voudrais savoir si l'argent que nous sommes à voter est mentionné aux pages F—5-36-38, inclusivement ?

L'honorable M. PATERSON : La page F-5 comprend le premier item, qui a été adopté.

M. TAYLOR : J'ai plusieurs questions à poser à l'honorable ministre et je ne me gênerai pas de les lui poser. J'espère que, de son côté, l'honorable ministre voudra bien y répondre. Il a dit au député d'Elgin-est de chercher des renseignements dans le rapport de l'auditeur général au sujet de ces crédits. Je vois ici un item de \$27 en faveur de Bickerdike et Trahee pour frais de justice. Est-il compris dans le crédit actuel destiné à ces messieurs.

L'honorable M. PATERSON : Toutes les dépenses faites sous cette rubrique se sont élevées à la somme de \$264, qui a été divisée entre différents créanciers. Il ne s'ensuit donc pas nécessairement que ces mêmes personnes auront les mêmes montants ; mais on pense qu'il faudra autant que cela pour cette fin. Je suppose que cet item a toujours été adopté de cette façon depuis trente ans et je ne sache qu'on ait jamais donné, à ce sujet, plus de renseignements que je n'en ai donné ce soir.

M. TAYLOR : Nous avons demandé à l'honorable ministre de donner les détails des dépenses qu'il a estimées, et il a répondu qu'il a fait son estimation d'après les dépenses de l'an dernier mentionnées dans le rapport de l'auditeur général. Eh ! bien, voyons dans ce rapport, comment il a dépensé son argent l'année dernière. Il y paraît sous l'item des annonces, que le "Globe", de Saint-Jean, a reçu \$4.80, et le "Telegraph" de cette même ville \$4.80, aussi pour publication d'avis concernant la restitution d'argent volé, soit un total de \$9.60 pour ce service. L'honorable ministre s'attend-il à dépenser \$9.60 l'année prochaine ?

L'honorable M. PATERSON : L'honorable député pense-t-il que je vais répondre à de pareilles questions.

M. TAYLOR : Oui, j'y compte. L'honorable ministre ayant parlé du rapport de l'auditeur général, je veux savoir ce qu'il se propose de faire de cet argent l'année prochaine. S'est-il inspiré de ce crédit de \$9 pour faire son estimation ?

L'honorable M. PATERSON : L'honorable député va-t-il se mettre à demander si des comptes déjà payés vont être payés de nouveau ? Certes, il doit comprendre, comme tout homme d'une intelligence ordinaire, que si les impressions et la papeterie sont présumées coûter une certaine somme cette année, il est probable qu'elles coûteront à peu près autant l'année prochaine. Mais, assurément, nous ne paierons pas les mêmes comptes deux fois. Si l'honorable député est incapable de comprendre cela, je ne me crois plus obligé de lui répondre.

M. PATERSON.

M. TAYLOR : Je saisis ce point tout aussi bien que l'honorable ministre. Je comprends aussi bien que lui et je connais autant que lui la tenue des livres. Mais la gauche a demandé à trois ou quatre reprises—

L'honorable M. PATERSON : Quarante fois.

M. TAYLOR : Eh bien, quarante fois, si, d'après sa conscience, l'honorable ministre trouve que c'est autant que cela—nous lui avons demandé de nous dire à peu près quel montant il va dépenser relativement à chaque item et il nous a référés aux états de compte que j'ai devant moi. Se propose-t-il de payer M. Woodyatt sur le pied de \$10 par jour, pour 18 jours ?

L'honorable M. PATERSON : Non, il est déjà payé.

M. TAYLOR : Alors, cet item n'a donc pas servi de base à l'estimation et ainsi nous sommes empêchés d'autant de découvrir ce que le ministre va faire de ces \$37,000. Il ne fera pas voter ce crédit sans nous donner une estimation approximative de ce qu'il entend faire de cet argent. D'après le rapport de l'auditeur général il ne lui fallait que \$33,458. Il nous a dit qu'il n'entend pas renouveler cette dépense en faveur de M. Woodyatt. S'attend-il à dépenser \$9.60 pour annonces dans le "Globe" et le "Telegraph," de Saint-Jean ?

Sir WM MULOCK : Il y a déjà un certain temps que je suis député et je crois pouvoir dire que j'assiste pour la première fois à un interrogatoire comme celui que l'on fait subir ce soir à l'honorable ministre. Ce dernier ne peut baser l'estimation des dépenses de son département que sur l'expérience du passé. Mon honorable ami (M. Taylor) tient maison ; il sait assez bien ce que lui a coûté, l'an dernier, son entretien et celui de sa famille. Il sait ce qu'il paye, en somme, à son boucher, à son boulanger, au marchand de chandeliers, etc. Il s'attend probablement à dépenser tout autant l'an prochain. Mais qu'on lui demande s'il se propose de dépenser les mêmes sommes chez les mêmes gens, il nous répondra : "Mais non, je puis changer de boucher, de boulanger, de menu, je puis porter des vêtements différents et faire des dépenses d'un autre genre, cependant, cette année, je dépenserai probablement la même somme que l'année dernière. Personne ne peut dire précisément de quoi se composeront les dépenses casuelles du service public. Nous votons cette somme pour faire face à diverses dépenses mentionnées sous un même titre, mais dont les détails ne peuvent être connus d'avance. Si, après avoir obtenu du ministre des Douanes une explication complète, mon honorable ami persiste à exiger certaines déclarations et menace de faire de l'obstruction parce qu'on ne se rendra pas à